

LA GAZETTE DU NOR

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

VOLUME 27 — No 14

SAINT-JEROME, VENDREDI, 1er MARS 1946

Cinq

"Le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien"

Quel est l'ancien élève de nos classes de littérature qui ne se remémore ce texte de dissertation soumis à ses efforts de collégien ?

Aujourd'hui, nous pourrions écrire des pages et des pages sur la vérité de cette proposition qui nous semblait si abstraite il y a quelque trente ans. Et comme l'exemple concret nous pourrions citer le travail silencieux, persistant et sans fanfares publicitaires exécuté au sein de nos campagnes par le personnel de nos Unités Sanitaires.

Non, elles ne font pas de bruit nos unités sanitaires, mais elles font du bien et combien ! Dans une autre colonne nous publions les statistiques complètes à notre Unité Sanitaire d'Amos sur le barème de la santé publique en Abitibi au cours de l'année qui vient de se terminer. Ce tableau de chiffres ne nous dit pas tout le dévouement et le travail sans relâche des médecins, des infirmières et des autres employés du ministère de la Santé Publique en notre région.

Toujours sur la brèche, ces vaillants soldats de notre armée de paix pressentent et préviennent tous les maux qui menacent notre santé. Une épidémie montre-t-elle le moindre signe de son existence, ils s'y attaquent et ne cessent le combat qu'après l'avoir anéantie totalement.

De plus il n'y a pas d'oeuvres sociales à laquelle l'Unité Sanitaire n'attache son nom. C'est la Croix Rouge Canadienne, le Comité du Timbre de Noël et son oeuvre de prédilection, notre Camp de Santé de la Ferme. Et tout ceci, sans bruit, sans ostentation, car ces dévoués gardiens de la santé publique savent, eux, que "le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien".

Nous profitons de la publication du rapport annuel de l'Unité Sanitaire d'Amos pour offrir à son chef M. le docteur Armand Laberge, à ses assistants MM. les docteurs Turgeon, Leblanc et Bérubé et à tout le personnel de cet organisme, l'hommage de l'admiration reconnaissante que suscite chez nous la qualité de leur travail persistant, efficace et... sans bruit.

Joseph DUGUAY.

A propos de drainage

QUEBEC, 26. — L'hon. Adé-
lard Godbout a blâmé le gouver-
nement, ce soir, d'avoir négligé
complètement les travaux de drai-
nage et de venir demander à l'As-
semblée législative de lui voter
6 millions quand les députés ne
savent pas encore ce qu'on a fait
du million volé pour cette fin l'an
dernier.

"Des employés compétents du
ministère de l'agriculture", a dit
le chef de l'opposition libérale, fu-
ment leurs pipes dans leurs bu-
reaux au lieu d'organiser des tra-
vaux de drainage sur les trois ri-
vières de l'Abitibi et sur de grands
cours d'eau où ils sont nécessai-
res. Le gouvernement refuse de
payer leur dépenses de voyage
fait que du drainage sur
les ruisseaux".

L'hon. Cyrille Dumaine a repro-
ché au gouvernement de n'avoir
pas acheté de la machinerie pour
le drainage des terres avec le mil-
lion que la Chambre lui a voté
l'an dernier.

L'hon. Maurice Duplessis a an-
noncé aujourd'hui, que le gouver-
nement ne pouvait répondre à
deux questions de l'opposition,
qui veut savoir combien de fonc-
tionnaires ont été destitués et
combien de nouveaux fonction-
naires ont été nommés depuis le
30 août 1944.

"Nous attendons cette réponse
depuis l'an dernier" a déclaré
l'hon. M. Godbout.

Les deux questions ont été
transformées en motions.

Ottawa voterait \$3 millions par an pour enrayer la tuberculose

MONTREAL, 25 — Le prési-
dent du comité provincial de la
défense contre la tuberculose, le
docteur Roland Desmeules, a sou-
ligné, dans son rapport annuel,
présenté samedi après-midi, à
l'hôtel Windsor, au cours de l'as-
semblée générale de ce comité,
"qu'Ottawa a un vaste projet d'ai-
de aux provinces, soit l'octroi de
subventions annuelles de \$3,000,-
000, réparties moitié selon le
chiffre de la population, moitié
selon le nombre de décès attri-
buables à la peste blanche depuis
cinq ans. "Cela devrait assurer
à Québec la part du lion, a dit le
président, puisque près de 46 pour
cent de cette mortalité se rencon-
tre chez nous. D'autre part, ajou-
te-t-il, le ministre de la Santé
et du Bien-être social, l'hon. Al-
bini Paquette, entend lui-même
remplir toutes ses obligations par
rapport au dépistage et à l'hos-
pitalisation, promesse qu'il a don-
née au comité provincial et qui
est réaffirmée dans le dernier dis-
cours du Trône.

Manque de lits

Le rapport insiste particulière-
ment sur les besoins de l'hospi-
talisation et cite une parole du
ministre provincial de la Santé,
à l'effet que le manque de lits de
sanatorium est notre ennemi pu-
blic no 1 dans le domaine de la
tuberculose. Le ministre a déjà
pris les moyens de doubler la ca-
pacité du sanatorium Cook à
Trois-Rivières, et il s'intéresse à
l'Abitibi et à la Gaspésie, com-
me au district métropolitain qui
devrait être pourvu de 1,000 à

Succès sans précédent de la Société d'As- surance Mutuelle de Ste-Thérèse d'Amos

\$2,457,178.00 d'assurance en
vigueur au 31 décembre 1945

La Société d'assurance Mu-
tuelle d'Amos fondée en 1929,
grâce à la clairvoyance et à la
bonne compréhension de la né-
cessité d'organisation et de dé-
fense des intérêts des cultiva-
teurs de la région par Messieurs
J.-D. Trudel et Eugène Plante
d'Amos, comme toutes les oeuvres
de bien, de grandes difficul-
tés à ses débuts; ce n'est que
vers 1932 qu'elle prendra défini-
tivement son essor qui la por-
tera à des succès qui s'ajoute-
ront les uns aux autres, année
après année.

Progression de la Société

Au cours d'une récente assem-
blée du bureau de direction, les
directeurs étudièrent le bilan
des affaires de la société dont
nous donnons ici les principaux
points: au 31 décembre 1934,
nous voyons 401 polices en vi-
gueur assurant les biens des cul-
tivateurs pour un total de \$424,-
125.00. En 1940, 892 polices as-
surant \$1,004,570.00; et au 31
décembre 1945, 1906 polices d'u-
ne valeur de \$2,457,178.00.

Situation financière

La situation financière de la
Société est des plus solides et
au 31 décembre dernier, nous
constatons qu'il y avait \$108,-
132.00 de billets cotisables avec
en plus une réserve liquide com-
posée d'argent à la Caisse Po-
pulaire et en obligation du Do-
minion de \$14,137.47. Avec une
cotisation aussi basse que 40
par cent piastres d'assurance,
nous relevons à l'item recettes
et déboursés \$16,418.24 de recet-
te, \$12,832.48 de déboursé, lais-
sant un surplus sur les opéra-
tions 1945 de \$3,585.76.

Administration

Le Conseil d'administration se
compose comme suit: MM. Lionel
Cossette, président, Amos;
Directeurs: Adélar Dupuy, St-
Marc de Figury; Samuel Au-
dette, Landrienne; Jos. Briand,
Barraute; Arthur Rompré, Amos;
Samuel Fauchon, Amos; Emile
Allard, Amos; Aimé Hamel, Ma-
camic; Aristide Blais, La Reine;
Adélar Letendre, Ste-Rose;
Antonio Noël, La Sarre;
Ozéa Lehoullier, Dupuy; Sec.-
Trésorier: Trefflé Bolduc, Amos.

Décision importante

En vue d'assurer plus de pro-
tection aux cultivateurs de la
région et leur rendre ainsi plus
de service, le Bureau de Direc-
tion a décidé de conclure une
entente avec la Mutuelle d'As-
surances Générales de l'U.C.C.,
(suite à la page 3)

1,200 lits additionnels d'ici dix-
huit mois. Cela ne pourrait être
considéré que comme un premier
pas, car nous manquons de trois
à quatre mille lits pour nos tu-
berculeux.

M. Godbout et le crédit agricole

QUEBEC, 26. — L'Assemblée
législative a voté à l'unanimité
cet après-midi, une somme de 5
millions de dollars à l'Office du
crédit agricole.

L'honorable Adélar Godbout,
chef de l'opposition et cultivateur
de profession, s'est déclaré heu-
reux que le cabinet corrige son
oubli de l'an dernier en mettant
une somme additionnelle à la dis-
position du crédit agricole. Il a
même fait l'éloge du nouveau pré-
sident de l'Office, le notaire Eu-
gène Poirier. Le chef libéral n'a
fait qu'une réserve à propos du
projet de loi: la période de rem-
boursement, que l'Union Natio-
nale étend de 25 à 40 ans.

L'hon. Laurent Barré avait une
excellente occasion de faire l'u-
nion sacrée, réclamé la semaine
dernière par l'hon. Maurice Du-
plessis, sur une loi dans l'inté-
rêt de la classe agricole. Mais le
ministre de l'Agriculture a pré-
féré essayer de faire du capital
politique pour le régime, qui en
a tant besoin.

M. BARRE. — "Sur 50 millions
prêtés aux cultivateurs par ce cré-
dit, les pertes ont été de \$500.
Un grand nombre ont payé avant
le temps. On nous demande de
continuer cette oeuvre, mais nous
amendons la loi pour que la pé-
riode de remboursement soit de
41 ans au lieu de 25. C'est beau-
coup plus avantageux. (Se lan-
çant dans l'électorisme). J'ai
presque reçu un certificat d'insan-
nité quand j'ai proposé l'établisse-
ment d'un crédit agricole. Mais
nous avons donné une planche de
salut aux cultivateurs qui auraient
été obligés, en grand nombre, de
quitter leurs terres. Nous refai-
sons le crédit agricole tel qu'il
était. L'Union Nationale a sau-
vé la classe agricole..."

M. GODBOUT. — Nous som-
mes tous convaincus de l'utilité
du crédit agricole. Dans le pas-
sé, nous avons discuté sur l'op-
portunité d'un 2e crédit. L'argent
que nous allons mettre à la dis-
position de l'Office sera bien pré-
tê, j'en suis sûr, car le notaire
Poirier (président) est un hon-
nête homme. Si le gouvernement
est obligé de nous demander de
voter 5 millions, c'est que, l'an
dernier, il a oublié le crédit agri-
cole. Le taux de l'argent a dimi-
nué de 0.75 pour cent depuis
1940. Le gouvernement ne réduit
le sien que de 0.50 pour cent. Ne
le chicanons pas. Ne le chicanons
pas non plus sur la période de rem-
boursement qu'il porte à 40 ans.
C'est trop long. C'est reporter
sur les petits-fils la dette des em-
prunteurs. Nous avons réduit la
période à 25 ans. C'était plus jus-
te. Les cultivateurs le compren-
nent si bien qu'ils remboursent
avant échéance. Le gouverne-
ment veut passer pour plus gé-
néreux que nous. (Appl. à droite).
Il l'est pas. Je remercie mes hon-
nables amis de la droite de
leurs applaudissements. Je vois
que nous aurons une bonne semai-
ne." (Appl. à gauche).

M. BARRE. — Le chef de l'op-
position considère le crédit agri-
cole comme une affaire commer-

Ottawa qu'on personnes, deux femmes

OTTAWA, 26. — Dans une dé-
claration publiée samedi et con-
tenant la nouvelle que 11 hom-
mes et deux femmes avaient été
détenus pour interrogatoire, on
soulève l'hypothèse qu'il y ait
d'autres arrestations dans l'affai-
re d'espionnage mettant en cause
la Russie soviétique.

Cette première déclaration offi-
cielle depuis que le premier mi-
niste Mackenzie King a annon-
cé l'enquête, le 15 février, disait:
1) Il est évident qu'il sera, peut-
être nécessaire de demander que
d'autres personnes soient interro-
gées. 2) D'autres preuves, orales
et documentaires, ont été dépo-
sées devant les commissaires qui
ont confirmé la "nature grave" des
révélations faites aux Russes. 3)
D'autres preuves seront déposées
devant les commissaires et les
"raisons pour procéder à huis clos
sont de jour en jour plus évi-
dentes". 4) L'enquête procède aussi
rapidement que possible et con-
sidère les "circonstances difficiles".
5) Il se passera probablement
deux ou trois semaines avant que
les commissaires ne puissent pu-
blier un rapport. 6) L'enquête a
lieu en vertu d'un arrêté mini-
stériel approuvé le 6 octobre sous
l'empire de la loi des mesures de
guerre.

cielle. Nous prolongeons la pé-
riode de remboursement mais les cul-
tivateurs pourront payer quand ça
leur plaira. Nous ne voulons pas
faire de cadeaux aux cultivateurs,
qui doivent faire leur part.

M. GUY ROBERGE. — Il y a
une catégorie de travailleurs agri-
coles dont on ne s'est pas préoc-
cupé en établissant le crédit agri-
cole. Ce sont les colons. Ce se-
rait le temps de réparer cette er-
reur.

M. DUPLESSIS. — Non, ce
n'est pas le temps et je soulève
un point d'ordre.

M. ROBERGE. — Très bien,
mais je reviendrai à la charge.

M. MATHEWSON. — L'hon.
ministre a tort de laisser croire
à la Chambre que son projet n'of-
fre que des avantages pour les
cultivateurs. Les emprunteurs
payaient autrefois 1 et demi pour
cent d'amortissement durant 25
ans. A l'avenir, ils devront payer
1 et demi pour cent d'amortisse-
ment durant 40 ans. Le gouver-
nement pourra placer ces fonds
à un taux aussi élevé que 3 pour
cent et fera ainsi de l'argent sur
le dos des cultivateurs.

M. DUMAINE. — J'espère que
l'on n'utilisera pas le crédit agri-
cole comme tremplin politique. Je
suis heureux de dire que le cré-
dit agricole a été bien adminis-
tré, même depuis 18 mois. Je
suis un notaire de campagne, 90
pour cent de mes clients sont des
cultivateurs. Les jeunes cultiva-
teurs font de l'argent et ils paient
leurs dettes. Ils n'ont pas d'arré-
rages de taxes. La période de 40
ans pour le remboursement est
trop longue et le gouvernement
l'a prolongée ainsi en pensant de
se faire du capital politique.

QUEBEC & NOR
De l'Imprimerie
Le Séminaire de
13
1

Mémoire

Présenté par la Légion Canadienne, succursale No 19 à la Commission Royale sur les qualifications des Vétérans

L'Exécutif de la Légion Canadienne, Succursale de Chapleau soumet respectueusement : —

Si l'on considère qu'environ 40% seulement des militaires de la section ont été licenciés à date, on remarque que déjà les conditions de réembauchage sont difficiles et que même, sans constater d'une manière générale qu'il y a un nombre appréciable de chômeurs dans le Comté de Chapleau, les postes d'emploi réguliers et permanents les mieux rémunérés sont déjà remplis dans plusieurs domaines. Il y a sans doute des ouvertures et des possibilités d'emploi dans l'industrie forestière, laquelle pourrait employer, suivant un estimé fait, environ 2,000 personnes de plus; mais il ne faut pas perdre de vue que le travail dans l'exploitation forestière n'est que saisonnier et le travail dans l'exploitation de la forêt seront sans emploi sitôt la saison des chantiers terminée.

Si l'on envisage des possibilités d'emploi dans la production industrielle, un fait certain s'impose à l'attention : la région de l'Abitibi n'est pas une région industrielle au sens généralement donné à ce mot. Il y a l'exploitation minière qui offre beaucoup d'ouvertures pour nombre de travailleurs; du même point de vue, la projection et l'exploration minières emploient également un nombre plus restreint mais cependant appréciable de personnes.

Si l'on envisage maintenant la possibilité de procurer du travail aux ouvriers dans la construction des maisons d'habitation et autres entreprises du même genre, il est possible, si les restrictions imposées sur les matériaux de construction et si les conditions de production s'améliorent d'une façon appréciable, que ces travaux emploient pour plusieurs mois une main-d'oeuvre nombreuse.

Il ne faut pas perdre de vue toutefois, que les conditions particulières de l'Abitibi sont telles que la période de temps favorable à la construction n'est pas très longue. En conséquence, ces emplois peuvent être considérés comme saisonniers tout comme ceux de l'industrie forestière, toutes proportions gardées.

Pour ce qui concerne l'agriculture et la colonisation, certains programmes d'expansion dans ce domaine sont actuellement sous étude ou en voie de réalisation; il faut cependant tenir compte que le mouvement du retour à la terre n'emploiera qu'une partie des personnes actuellement sans emploi.

Pour ce qui concerne particulièrement le rétablissement civil des vétérans, il serait recommandable : —

Que, vu les conditions particulières de ce district, au point de vue économique, vu les distances qui séparent les centres organisés, tels que : Val d'Or, La Sar-

re, Rouyn, Malartic et Amos des centres agricoles qui sont disséminés sur un vaste territoire, le Ministère des Affaires des Anciens Combattants nomme d'autres officiers préposés au rétablissement civil des vétérans, ce qui aurait pour résultat de faciliter la question administrative et de donner satisfaction plus rapidement aux vétérans intéressés. Ces officiers de rétablissement pourraient collaborer activement avec l'officier du rétablissement du Ministère des Affaires des Anciens Combattants déjà établi dans la Ville de Val d'Or; il serait également très opportun que ce dernier soit investi de plus de pouvoirs et d'autorité pour solutionner et décider sur place les différents cas qui lui seraient soumis directement ou par l'entremise de ses collaborateurs, chaque fois qu'il y aurait possibilité de ce faire.

Que des écoles de formation technique d'initiation et de perfectionnement dans tous les métiers soient établies dans les différents centres en nombre suffisant et la Légion Canadienne soumet respectueusement que cette question est l'un des plus urgentes.

Pour ce qui regarde les questions d'emploi dans le domaine de la construction, de l'industrie minière, de l'exploitation minière et autres domaines, il serait à recommander fortement que les autorités invitent les patrons et les employeurs à se prévaloir du système de réadaptation dit "Training on the Job" ce qui permettrait à ces derniers d'employer plus de vétérans et de les initier et entraîner dans un métier en plus grand nombre.

Que le Ministère des Affaires des Anciens Combattants s'assure les services de techniciens, lesquels seraient employés soit comme professeurs, instructeurs pour les fins ci-dessus exposés, pour former les compétences voulues ou même comme contremaîtres ou surveillants pour les vétérans qui seraient initiés directement au travail.

Pour ce qui concerne l'établissement des vétérans sur des lots de colonisation, il n'existe actuellement aucun plan défini de retour à la terre qui puisse fonctionner de manière satisfaisante avec le système de réhabilitation établi par le gouvernement fédéral.

Pour ce qui concerne le rétablissement rural proprement dit, il est respectueusement soumis que le plan actuellement en vigueur comporte quelques déficiences et qu'il serait opportun, en autant que le Comité de Chapleau est concerné, d'établir un bureau de rétablissement rural dans le Comté de Chapleau.

Pour la Légion Canadienne, Succursale Chapleau No. 19. Par **Claude BIGUE**, Secrétaire.

Les dangers de l'automobile

Fiancés morts ensemble dans une voiture, peu avant leur mariage

Un jeune homme qui était licencié de l'armée depuis à peine deux mois, et sa fiancée ont perdu la vie aux petites heures, hier, dans une tragédie qui se produisit sur le terrain de la Missisquoi Marble Stone Quarry, Phillipsburg, village situé sur le rivage du lac Champlain, tout près de la frontière du Vermont soit à une cinquantaine de milles au sud de Montréal. Ils furent empoisonnés par l'oxyde de carbone qui se dégageait du tuyau d'échappement d'une voiture de promenade. Un double verdict de mort accidentelle a été rendu.

Les victimes sont M. Robert Solomon, 25 ans, et Mlle Simone Jourdenais, 20 ans, qui habitait tous deux Saint-Armand, comté de Missisquoi.

Vers 3 h. 45 hier matin, un gardien de la carrière mentionnée, vit M. Solomon et son amie, qui causaient dans une auto stationnée à cet endroit. Après avoir causé quelque peu avec eux, il les laissa continuer d'étudier leurs projets d'avenir, et il partit pour continuer son travail. Un peu moins de deux heures plus tard, soit vers 5 h. 30 le gardien, voyant l'auto encore stationnée au même endroit soupçonna quelque chose d'anormal et il se rendit de nouveau à la voiture. Le moteur était en marche et toutes les fenêtres en étaient fermées. A l'arrivée du gardien, les deux fiancés étaient endormis dans la mort, ayant été asphyxiés par l'oxyde de carbone. On tenta vainement de les ranimer au moyen de la respiration artificielle.

M. Duplessis n'a pas reçu les étudiants

QUEBEC, 28 (Du correspondant parlementaire du Canada)

— Les étudiants ont eu leur journée annuelle aujourd'hui et, suivant la tradition, ils sont venus au palais législatif mais n'ont pu y pénétrer, car les portes avaient été fermées et des constables placés en devoir pour en défendre l'entrée.

Un groupe d'officiers des étudiants ont fait prier l'honorable Maurice Duplessis et l'honorable Adélard Godbout de venir saluer les jeunes gens. Le premier ministre a offert d'envoyer un de ses ministres à sa place mais les étudiants ont refusé.

Des étudiants ont réussi alors à se rendre au bureau du chef de l'opposition et ils ont demandé à celui-ci d'aller dire quelques mots aux visiteurs.

L'honorable M. Godbout a été acclamé lorsqu'il a paru à la porte du palais législatif : "Si j'avais les clefs, je vous recevrais dans le salon, a-t-il dit, mais comme je ne les ai pas, je suis venu vous souhaiter la bienvenue à la porte du parlement".

Le chef de l'opposition a été de nouveau acclamé et les étudiants ont chanté "O Canada".

Subvention sur les abeilles

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre annonce que pour ce qui concerne les importations en 1946 on ne paiera plus la subvention de 50 cents la livre, comme on la payait au cours des années 1944 et 1945 sur les importations d'abeilles en paquets.

La sécurité...

(suite de la page 6)

A la campagne, les métiers ont aussi été, depuis une vingtaine d'années, passablement délaissés, avec le résultat qu'on éprouve un peu partout en dehors des grands centres une pénurie de forgerons, de menuisiers, de charrons, etc. La désertion en masse du sol a entraîné le départ de nos compagnes d'un grand nombre de ces auxiliaires précieux du cultivateur. Aujourd'hui dans bien des coins, l'on doit faire réparer en ville sa machinerie et l'on paye pour ces services beaucoup plus qu'on ne le ferait si l'on pouvait trouver dans son milieu même de bons artisans. Nos cultivateurs, pendant ce temps, deviennent de moins en moins habiles dans la confection des menus articles qui autrefois se faisaient à la maison ou dans le village. Peu nombreux sont ceux qui ont les connaissances voulues pour réparer leurs voitures, pour se confectionner à peu de frais les menus instruments dont ils ont besoin dans leurs diverses cultures. C'est un montant appréciable que beaucoup de cultivateurs épargneraient si seulement ils consentaient durant les mortes saisons à s'entraîner à l'exercice des métiers ruraux. Par ailleurs plusieurs jeunes pourraient se créer par l'ouverture d'une boutique un établissement stable, s'assurer des revenus amplement suffisants pour faire vivre une famille.

Il n'est pas impossible d'atteindre à ce but pour peu qu'on veuille s'en donner la peine. Le moyen tout désigné pour en arriver là c'est l'éducation constante des enfants par les parents d'abord, ensuite par tous les organismes qui exercent dans le milieu rural une certaine influence. Car le dépeuplement des campagnes est évidemment attribuable d'abord à ceux qui partent, mais aussi à ceux qui n'ont pas tout fait ce qu'ils auraient dû pour le prévenir. Le prétexte trop souvent avancé à l'effet que la culture du sol ne paye pas, que les entreprises rurales ne sont pas alléchantes, n'est qu'une demi-vérité. L'agriculture a été affligée par des crises tout comme l'activité industrielle dans les villes. Mais il vient des temps où la circulation des biens s'opère plus facilement. Cela se traduit généralement par un embauchage plus considérable, par une abondance des moyens de gagner. Mais ce n'est pas tout de faire de l'argent. Il faut aussi en mettre de côté en prévision des années moins bonnes, et c'est là précisément ce que l'on ne semble pas avoir compris suffisamment durant les dernières cinq ou six années. En ville, il est peu de familles, alors même qu'elles ont touché des salaires assez élevés, qui ont réussi à serrer des épargnes substantielles. Emportées par le tourbillon de la dépense, elles ont souvent gaspillé, gâtées qu'elles étaient par une vie factice et facile, leurs meilleures chances d'établir dans des métiers leurs enfants. Dans les centres ruraux il est peu de fils de cultivateurs qui n'aient pu, soit en se lançant dans des cultures ou des élevages spécialisés, soit encore en travaillant dans les chantiers, gagner des sommes appréciables. Il serait curieux de savoir combien ont pensé, durant ce temps, à leur établissement éventuel sur la terre. N'importe quel bon bûcheron, par exemple, qui fait quatre ou cinq hivers aux chantiers ne devrait pas trouver de difficulté à se mettre de côté de quoi se por-

ter acquéreur d'une bonne propriété. Il en est peu en effet qui désirent rester bûcherons toute leur vie; ils exercent plutôt cette profession à titre transitoire, avec l'arrière pensée de finir par s'établir un jour, de fonder un foyer.

Le grand problème de l'établissement des jeunes n'en est donc pas un de solution impossible, et cette solution on ne doit pas l'attendre que des pouvoirs publics. Ceux-ci, bien entendu, ont des devoirs à remplir envers la société, envers la jeunesse surtout, mais on doit leur demander d'intervenir seulement dans les cas où il est absolument impossible de procéder autrement. La plupart de nos jeunes devraient donc avant tout songer à faire leur part, posséder une connaissance assez précise de la sécurité pour ne négliger aucun moyen de se l'assurer. C'est dire que plus que jamais une campagne d'éducation intelligente qui remette sans cesse devant les yeux de la jeunesse l'importance des valeurs morales et spirituelles qu'elle doit conserver. Cette campagne devrait commencer à la maison, se poursuivre à l'école et figurer constamment à l'agenda des organismes post-scolaires et des associations qui veulent le bien-être de la société.

Marc R. MEUNIER

Les semences de grande culture

IL FAUT S'EN APPRIVOISER IMMEDIATEMENT

Les autorités du ministère de l'Agriculture de Québec invitent les cultivateurs qui auront besoin de semences les printemps prochains, à placer leurs commandes sans délai chez leur fournisseur habituel. Les retardataires s'exposent à des désappointements car, par suite d'une récolte déficitaire dans notre province en 1945, certaines espèces sont rares et il faudra les importer de l'Ouest. En ce qui concerne l'avoine particulièrement, bien rares sont les districts dans Québec où les cultivateurs n'auront pas à acheter de l'extérieur de très fortes quantités de semence pour les prochaines semailles.

Aux cultivateurs du Québec qui disposent d'un surplus de production, le Ministère signale que le commerce est présentement en mesure d'offrir des prix assez intéressants pour de la semence de bonne qualité. Il est donc urgent pour ceux qui prévoient en avoir à vendre d'en informer leur vendeur et de spécifier l'espèce, la quantité et la qualité de la semence dont ils peuvent disposer.

Il faudrait donc que les quelque 600 postes de criblage que le Ministère tient à la disposition des cultivateurs commencent leurs opérations immédiatement. Les membres de ces organisations sont priés d'y envoyer leur grain sans délai et d'exiger, comme par les années passées, un triage sévère. Il serait malheureux de compromettre la récolte de 1946 par des retards dans les livraisons ou l'emploi d'une semence de mauvaise qualité.

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

Vous les Préférerez

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

ALLOCATIONS FAMILIALES

"Je ne connais pas de pays où je me sentirais plus libre et plus en sécurité qu'au Canada pour élever mes enfants", déclarait hier l'hon. B. Claxton, ministre de la Santé et du Bien-être, dans une causerie sur "La famille canadienne" donnée hier midi devant les membres du Rotary Club, réunis en l'hôtel Mont-Royal pour leur déjeuner hebdomadaire.

"En autant que cela dépend de nous, le Canada possède un avenir très brillant", poursuivit le ministre. "Nous avons des lois économiques et sociales sans égales; notre dominion est sorti de la guerre plus fort que tout autre et il occupe désormais le 3e rang dans le domaine de l'exportation. Un seul élément pourrait compromettre notre avenir: la désunion parmi les nations. On sait que le Canada, pendant la guerre, a démontré son désir profond d'entretenir des relations cordiales avec les autres peuples. Souhaitons que ces derniers manifestent les mêmes intentions".

Les allocations

M. Claxton traita particulièrement de la portée économique et sociale de la loi des allocations familiales, dont il a la direction depuis leur mise en vigueur en octobre 1944.

(suite à la page 5)

Succès sans...

(Suite de la page 1)

afin d'organiser un système de co-assurance et compléter ainsi le service d'assurance dans les cas où la Mutuelle d'Amos ne pourrait donner toute la protection dont les cultivateurs pourraient avoir besoin et à cette fin, il sera proposé à la Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C. de nommer comme propagandiste, l'inspecteur de la Mutuelle d'Amos et comme compensation en vue d'assurer un plus prompt service dans l'inspection des risques et assurer une plus complète unité d'action entre les deux assurances, il fut décidé de nommer Monsieur Joseph Laliberté propagandiste de la Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C., inspecteur pour la Mutuelle d'Amos.

Nul doute que cette décision, marquée du plus grand désir de collaboration entre la Mutuelle d'Amos et la Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C., tout en assurant le maximum de protection et de service aux cultivateurs de la région, conduira ces deux sociétés également importantes au point de vue sécurité des cultivateurs, vers des succès toujours plus grand.

S. AUDETTE.

Statistiques de l'Unité Sanitaire de l'Abitibi

Abaissement du taux de la mortalité générale en Abitibi

En 1943 le taux de la mortalité générale était de 8.0 et ce chiffre a passé à 4.9 pour 1945. Ce qui fait une diminution de 3.1 en deux ans, ce qui veut dire que la population du comté d'Abitibi s'est grandement améliorée au point de vue santé.

Comme vous pourrez le constater par les chiffres mentionnés ci-dessous la population a été assez bien protégée contre les maladies contagieuses puisqu'en 1944 nous avons 1437 cas de contagion et en 1945 nous n'avons que 792 cas.

Voici maintenant les statistiques pour les cas déclarés et dépistés avec les chiffres correspondants de 1944, entre parenthèses :

Varicelle 187 (171).
Coqueluche 154 (113).
Oreillons 119 (132).
Rougeole 105 (654).
Scarlatine 88 (87).
Diphthérie 85 (46).
Rubéole 40 (0).
Tuberculose 25 (106).
Dysentérie 5 (9).
Méningite cérébro-spinale 8 (2).
Typhoïde 5 (14).
Angine de Vincent 2 (1).

Voici maintenant les décès, chiffres de 1944 entre parenthèses :

Tuberculose 17 (20).
Diphthérie 4 (4).
Grippe 3 (3).
Méningite cérébro-spinale méningococcique 8 (7).
Coqueluche 1 (1).
Typhoïde 1 (3).
Tétanos 1 (1).
Fièvre ondulante 1.

Maladies contagieuses

Pour la lutte contre les maladies contagieuses l'Unité Sanitaire a enregistré :

669 vaccinations anti-varioli-ques réussies.
40 vaccinations anti-typhoïdi-ques.

1 vaccination BCG contre T.B. Immunisation anti-diphthérique complétée (3 piqûres).
1228 injections.

Immunisation de rappel (4e piqûre) 1142 injections.

En ce qui regarde l'Hygiène de l'Enfance, 107 cliniques ont été tenues, 2348 nourrissons de 0 à 1 ans furent examinés, 1921 enfants pré-scolaires de 1 à 6 ans furent également examinés.

Naissances mariages et décès

Voici maintenant les records de naissances, mariages et décès pour l'Abitibi en 1945 :

Naissances 2807, soit une diminution de 171 (38 couples de jumeaux).

Mariages 514, soit une augmentation de 78 sur l'an dernier.
Décès 358, soit une diminution de 58.

Les 4 premières causes de mort furent les suivantes :

La première : Affection du premier âge avec 124 sur 359.

La deuxième : Broncho-pneumonie avec 53.

La troisième : Affection du cœur avec 52.

La quatrième : Mort violente accidentelle avec 20 cas.

Les taux sont donc pour 1945 :

La Commission Royale des vétérans siège à Val d'Or

Sous la présidence de l'honorable Wilfrid Bovey

Six délégués de la ville d'Amos se sont rendus en date du 21 courant à Val d'Or pour comparaître devant la Commission Royale d'Enquête sur les aptitudes des anciens combattants. Ces délégués étaient MM. Ed. Paré, Président de la Société d'Entreprises Générales Limitée d'Amos, J.-O. Fournier représentant local de la C.P.C.T.G., W. Lipsett, Gérant, Inspiration Diamond Drilling Company Limited, M. Léonard Germain, I.M., représentant M. L.-M. Dumulon, Me L.-A. Ladouceur, Avocat, Président de la Légion Canadienne, Succursale de Chapleau No 19 et Me Claude Bigué, Avocat, Secrétaire de la Légion Canadienne, Succursale de Chapleau No 19.

Cette Commission était composée de l'honorable Wilfrid Bovey, C.I., M. Hector Dupuis, de Montréal, et de M. L. Ross du même endroit.

Réhabilitation civile des vétérans

La Commission a également entendu les délégués et représentants des villes de Val d'Or, Bourlamaque, Malartic, Noranda et Rouyn. Les séances se sont tenues à l'Hôtel de Ville de Val d'Or, (Salle Municipale). La Commission a pris les dépositions sur déclarations des témoins et posé par l'entremise de son président de nombreuses questions ayant trait aux conditions économiques, à celle du coût de la vie, de l'embauchage

et du problème de la réhabilitation civile des vétérans dans la région du Nord-Ouest québécois.

Sans vouloir se prononcer à l'avance sur les décisions de la Commission d'Enquête, il est fort possible que le Nord-Ouest québécois reçoive un personnel plus nombreux du Ministère des Affaires des Anciens Combattants, comme des officiers du rétablissement dans plusieurs endroits, des représentants locaux pour des questions de rétablissement rural, du plan de colonisation pour les vétérans et pour le plan semi-rural. D'autres délégués et techniques seront adjoints aux premiers et il est probable qu'il sera établi un bureau assez bien organisé pour régler sur place une grande partie des problèmes et des demandes des vétérans.

La Commission a également semblé favorable à l'état de créer des centres d'initiation et de perfectionnement techniques pour les anciens combattants qui veulent se spécialiser dans leur métier ou en apprendre un nouveau.

En résumé, les membres de la Commission Royale ont écouté avec beaucoup d'intérêt, les demandes des différents délégués du District agricole et minier et il y a tout lieu d'espérer que des réalisations importantes résulteront de cette enquête pour les vétérans canadiens et ceux du N.-O. du Québec en particulier.

Une belle fête à M. Thomas-Louis Simard

Dans la soirée de samedi le 23 février dernier, M. Thomas-Louis Simard, président et gérant général du Garage Central d'Amos Limitée a été l'objet d'une belle manifestation d'estime et d'amitié de la part du personnel de cette importante maison industrielle et commerciale.

En effet vers les neuf heures, accompagnés de leurs femmes et de leurs amies, les employés se rendirent à sa demeure de la 1ère Avenue ouest pour lui souhaiter un joyeux anniversaire de naissance et lui offrir leurs vœux de bonheur. Aux deux fillettes de M. Simard on avait confié la tâche de se faire les interprètes de l'assistance, la petite Suzanne lut une adresse et sa jeune soeur Raymonde remit à son père, un magnifique sac de voyage, don de ses employés. M. Simard était visiblement ému quand il prit la parole. Il remercia l'assistance en termes tout-à-fait appropriés et se dit heureux de pouvoir recevoir sous son toit ceux qu'il considère plutôt comme des frères que comme de simples collaborateurs. Il salua aussi avec joie la présence des dames qui avaient bien voulu se joindre à la fête comme celle des jeunes filles, les futures épouses, sans doute, du personnel célibataire de son établissement.

Pendant qu'on orchestre augmentait encore, si possible, la gaieté de cette soirée, on s'amusa ferme une partie de la nuit, en dégustant comme intermède un succulent goûter offert aux personnes présentes, par Madame Simard, la maîtresse de céans.

Autour du héros de la fête de sa femme et de ses enfants, on

pouvait voir, son père M. Almas Simard, son oncle, M. Elzéard Simard, ses soeurs Madame C.-E. Tremblay, accompagnée de son mari, Mlle Corona Simard, M. et Madame Fridolin Simard, Mlle Denise Simard, ainsi que M. et Madame Joseph Simard.

Etaient aussi présents : MM. et Mesdames Paul Allaire, Paul Dudemaine, André Vézina, Bertrand Bordeleau, Armand Audette, Léo Lachance, Philippe Tremblay, Jacques Legault, André Gagnon, Jean Cossette, F. Turcotte, P. Legault, Léon Vaillancourt et Normand Massicotte; Madame Paul Boutet, Mlle Adrienne Tremblay, MM. Léonard Arcand, Adrien Tremblay, Armand Neveu, Emile Michaud et Julien Massicotte.

Réception

Samedi dernier le 23 février, Madame Alfred Roy recevait pour le bridge, à l'heure du thé.

Etaient invitées : Mesdames Edmond Carrière, T.A. Lalonde, Emile Montambault, Gustave Duguay, L.T.B. de Grosbois, Emery Sicard, Ivanhoe Frigon, J.O. Major, Avila Sylvestre, Joseph Dion, R.E. Lalonde, L.A. Ladouceur, Joseph Duguay, J.P. Dulac, Fridolin Simard, Joseph St-Onge, Georges Blais, J.E. St-Pierre, P. E. Boutet et J.B. Boutin.

Les prix ont été gagnés par Mesdames Emery Sicard, Gustave Duguay, L.T.B. de Grosbois, J. E. St-Pierre et J.B. Boutin.

Servaient le thé et les glaces : Mesdames, Gustave Duguay, Joseph St-Onge J.P. Dulac, aidées de Milles Janine Roy, Marthe St-Onge et Pierrette Bolduc.

NOTES SOCIALES

Madame Pierrette Bolduc, de St Raphaël de Bellechasse est de passage parmi nous, l'invitée de sa tante, Madame J.P. Dulac.

M. Jacques Bouchard est de retour d'une promenade à Ste Geneviève de Batiscan.

M. Louis Breton a passé une quinzaine en vacances dans sa famille dans la vieille capitale.

Madame J.A. Bertrand de Makamik était dimanche dernier l'in-

vitée de sa soeur Madame Lionel Parent.

Madame Jean Legault, de Rouyn a rendu visite en fin de semaine à sa fillette Marie, élève au Pensionnat Ste Marie.

M. Charles-Henri Cossette est retourné poursuivre ses études au Mont-Saint-Louis, de Montréal, après quelques semaines passées à la demeure de ses parents M. et Madame P.X. Cossette.

Madame Fridolin Simard est de retour d'un voyage à Montréal. Mlle Thérèse Fournier de Montréal rend visite à ses parents M. et Madame J. O. Fournier.

M. J.A. Bolduc de Makamik était de passage parmi nous en fin de semaine.

M. Côme Lafrenière est présentement en voyage d'affaires à Toronto.

Mlle Marguerite Drouin est de retour d'un voyage dans la métropole.

M. Frank Blais fils de Malartic était de passage parmi nous au commencement de la semaine.

Mlle Janine Roy est de retour d'un voyage de trois semaines, à Ste Adèle et à Montréal.

Nos Annonceurs méritent votre patronage

Propos Féminins

Colonisation à l'oeuvre sans tarder

Les résultats de l'enquête poursuivie pendant la semaine allant du 11 au 17 novembre 1945, publiés par l'Office fédéral de la statistique, révèlent l'ampleur qu'a déjà pris le chômage au Canada. De fait, il y aurait eu à cette époque 167,000 chômeurs dont 63,000 dans la province de Québec. Ce chiffre ne comprend pas les Vétérans récemment licenciés qui, jusqu'ici, n'ont pas fait de demandes d'emploi. Les journaux annonçaient même récemment que cette situation se serait passablement aggravée.

L'on commence, dans les milieux officiels, à s'alarmer de la tournure que prend la situation de l'embauchage. L'on espère encore pouvoir mettre en branle, pour des fins de production civile, plusieurs industries ci-devant affectées à la production de guerre. D'ailleurs il est certain que la demande de produits divers est considérable et que, pour un temps du moins, le seul marché domestique suffira à faire tourner les roues de l'industrie.

Toutefois, au rythme que veut prendre aujourd'hui la production, grâce aux perfectionnements modernes, il faudrait s'attendre à ce que dans peu d'années l'on ait complètement répondu à la demande qui actuellement semble considérable. Cela laisserait supposer que l'on aurait beaucoup de peine à maintenir le niveau de l'embauchage suffisamment élevé pour assurer du travail à tous les bras disponibles. Il serait donc plus que jamais temps de tourner les yeux vers les ressources premières et en particulier vers la terre nourricière. Bon an mal an, la terre ne refuse pas à qui sait la comprendre et la bien utiliser, les premières nécessités de la vie.

Dans la province de Québec il est sans doute une proportion considérable des 63,000 chômeurs qui viennent de la campagne. Il convient d'ajouter à ce chiffre les fils de nos cultivateurs qui servent dans les Forces Armées et que l'on continue de licencier. Tous ceux qui connaissent l'agriculture, qui peuvent encore tirer leur vie du sol, ne devraient pas hésiter à y retourner au plus tôt. Tous ceux aussi qui veulent le bien de la classe agricole et de la société ne devraient pas manquer d'apporter leur entier concours à tout projet de nature à favoriser de l'accès à la terre

RECETTES

Crêpes

Les crêpes font partie de la même classe d'aliments que les biscuits chauds. Personne sait au juste qui les a inspirées... la ménagère pressée ou les biscuits à la poudre à pâte. En observant quelques règles élémentaires, la ménagère inexpérimentée est assurée du succès.

Une crêpe parfaite est ronde, gonflée uniformément et dorée sur les deux côtés. Elle doit être tendre, légère et humide sans être pâteuse. La pâte doit être lisse. Pour obtenir de meilleurs résultats, on conseille de mélanger et non de battre jusqu'à ce que les ingrédients soient bien incorporés.

Toutefois, le vrai secret dépend de la cuisson. Utiliser une poêle épaisse ordinaire ou une poêle spéciale sans bords. Faire chauffer la poêle lentement et vérifier la température en y versant un peu d'eau avec une cuiller. Si l'eau forme des bulles qui "dansent" sans s'évaporer immédiatement la poêle est à point.

Verser la pâte dans la poêle avec une grande cuiller ou un pot. Laisser un espace entre chaque crêpe. Quand la crêpe est gonflée et couverte de petites bulles tourner vivement. Ne tourner qu'une fois. Servir immédiatement sur des assiettes réchauffées avec du sirop, du miel ou des confitures.

Les techniciennes en sciences ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère fédéral de l'Agriculture vous offrent des recettes de crêpes exceptionnelles. Elle feront les délices de la famille, par conséquent faites-en beaucoup.

Crêpes aux bananes

1 1/4 de tasse de farine ordinaire; ou 1 1/4 de tasse plus 2 1/2 c. a table de farine à pâtisserie; 1/4 c. à thé de sel; 1 c. à table de sucre; 2 c. à thé de poudre à pâte; 1 tasse de lait; 2 jaunes d'oeufs; 3 c. à table de graisse fondue; 1 tasse de bananes hachées finement (2 bananes moyennes) ou des cerises, des pêches (suite à la page 5)

ceux qui y ont encore foi et qui ne pourraient mieux faire que de compter sur leurs propres forces, leurs propres talents, pour gagner une vie honorable. A l'oeuvre donc, sans tarder; tendons par l'harmonisation de tous les efforts d'écarter le spectre du chômage.

C.-E. COUTURE

Hygiène et prévention des maladies des volailles

Par Jules BROUSSEAU, instructeur avicole, Amos

Parmi les facteurs influençant le succès ou l'insuccès en aviculture, le plus important à mentionner est l'hygiène.

On réalise facilement qu'un troupeau qui possède une bonne vigueur, qui est exempt de parasites et qui reçoit les soins d'alimentation, a plus de chance de résister aux maladies et aux troubles digestifs.

Le manque de propreté est le point sensible dans presque toutes les entreprises avicoles, et nous savons que des conditions hygiéniques peuvent être obtenues à peu de frais, et elles ne sont pas difficiles d'opération.

La question est sérieuse et elle demande qu'on s'en occupe, car la maladie cause une perte d'oiseaux, une réduction dans la production des oeufs et un abaissement général de la vitalité du troupeau. Dans le maintien de la propreté d'un poulailler, il y a quatre opérations importantes à accomplir qui sont les suivantes:

1o) **Nettoyage du plancher et des perchoirs:** Il faut enlever les fumiers et la litière aussi souvent que possible, car le fumier est un milieu propice à la multiplication des microbes. Il est bon de répandre de la chaux éteinte sur le plancher et sous les perchoirs, afin d'assécher les parties et ainsi empêcher la nouvelle litière de coller et de salir rapidement.

2o) **Maintien de l'eau propre:** On sait qu'un oeuf est constitué de 80% d'eau, et on sait aussi que les microbes se propagent très vite par l'eau. Alors il est très important de fournir de l'eau propre.

On y parvient en changeant l'eau des abreuvoirs tous les jours. Il est recommandable de laver et désinfecter les abreuvoirs aussi souvent que notre ouvrage le permet.

3o) **Désinfection des perchoirs et des nids:** Afin de prévenir les mites, on doit désinfecter les perchoirs et les nids à l'automne de chaque année. Si les volailles ont des poux, on les traite en appliquant sur les perchoirs une solution à 40% de sulfate de nicoline.

4o) **Nettoyage et désinfection d'automne:** A l'automne de chaque année, on doit faire un grand ménage dans le poulailler avec une gratte et un balai. On nettoie tout l'intérieur de la bâtisse, on sort tous les accessoires mobiles afin de les gratter, laver et exposer au soleil. Ensuite, on lave le plancher avec une solution de 1 lb. de lessive par 10 à 12 gallons d'eau.

Lorsque le plancher est sec, on vaporise un désinfectant sur toutes les parties de la bâtisse. On suit la recette fournie par les vendeurs de tels désinfectants.

CHOIX DU TROUPEAU: Il faut toujours se procurer des poussins vigoureux et exempts de maladies. Avec un bon élevage, on saura obtenir des oiseaux résistants et pleins de vigueur.

L'aviculteur averti observe ses volailles tous les jours afin de découvrir quelques oiseaux malades. Si quelques oiseaux sont malades, on les sépare immédiatement du troupeau. Une prompt séparation sauve souvent le troupeau d'une maladie désastreuse, et, par conséquent une perte d'argent.

Amos, le 25 février 1946

Confiscation de 8,172 lbs d'aliments impropres à la consommation

La surveillance des aliments et de ceux qui les manipulent constitue un chapitre important de l'hygiène publique. Par l'entremise des Unités sanitaires, le ministère de la Santé et du Bien-Etre social assure la protection de la population contre les dangers de contamination. Les denrées alimentaires, par exemple, sont l'objet d'une inspection périodique. Au cours de décembre, les inspecteurs du département ont visité les établissements suivants: 191 boulangeries, 1,028 épicerie, 444 restaurants, 1,326 boucheries, 124 marchés publics, 16 beurreries et fromageries, 168 laiteries publiques, 85 usines de pasteurisation, 435 vacheries et laiteries du producteur. Ils ont confisqué 8,172 livres d'aliments impropres à la consommation. A mesure que les agglomérations humaines augmentent en importance comme en nombre, il faut exercer une surveillance plus grande. Pour vivre longtemps et en bonne santé, soyons prudents et modérés à toute heure et en tout lieu. Que la propreté règne autour de nous! C'est le secret d'une hygiène.

Réduction de la ration de beurre

Pour faire face à une situation critique temporaire, la ration individuelle de beurre sera réduite de six onces à quatre onces par semaine, au cours des mois de mars et d'avril. Cette réduction s'effectuera en rendant valide un coupon toutes les deux semaines, au lieu de trois coupons toutes les quatre semaines. Les coupons deviendront valides les 7 et 21 mars et les 4 et 18 avril.

En annonçant cette nouvelle, le ministre des Finances, le très honorable J.-L. Isley a déclaré que l'épuisement des stocks de réserve, la production moins considérable en hiver et l'accroissement de la consommation ont rendu cette mesure nécessaire en vue de permettre aux consommateurs de se procurer du beurre avec leurs coupons valides.

Il a également signalé que la situation actuelle ne signifiait pas un déclin général de la production laitière. En effet, la production totale de lait en 1945 a été la plus considérable de l'histoire agricole du Canada, mais l'augmentation des approvisionnements de lait a été plus que compensée par l'accroissement de la consommation du lait *naturel* et par le maintien de notre engagement à approvisionner le Royaume-Uni en fromage et l'Europe en lait évaporé, ce qui a eu pour résultat de réduire la quantité de lait disponible à la fabrication du beurre.

"La santé des dents"

Réponses à de fréquentes questions

Q.— La couleur ou, plus exactement, la teinte, totale ou partielle des dents, donne-t-elle nécessairement une indication de leur force et de leur bon état?

R.— La couleur ou, mieux, la teinte, c'est-à-dire l'aspect visuel des dents n'est pas, à proprement parler, une indication de leur qualité. Mais, par contre, toute *décoloration* partielle d'une dent en particulier, spécialement à l'entour d'une obturation et aux points de contact avec les dents voisines ou sur les surfaces très proches, doit être très soigneusement notée. Toute tache dont la teinte se révèle d'apparence laiteuse ou opaque sur une dent donnée, et qui contraste avec la translucidité normale du reste de la dent, doit immédiatement être signalée au dentiste et soumise à son examen. La radiographie découvre souvent, dans ce cas, des cavités qui représentent le premier stade de la carie avant qu'elle n'ait détruit l'enveloppe extérieure, c'est-à-dire l'émail de la dent. Et, de toutes manières, qu'il s'agisse de la sauvegarde des dents ainsi attaquées ou des dépenses qu'elle entraîne, la découverte rapide des cavités et leur immédiate obturation sont à la fois une garantie de bonne santé dentaire et de très sérieuse économie.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec, Inc. — 1426, rue Amherst, Montréal 24, sera heureuse de répondre, sans frais, par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article et généralement dentaires.

Inspection de plus de 4,800 établissements

Plus de 4,800 établissements ont reçu, au cours de décembre, la visite des inspecteurs sanitaires du ministère de la Santé et du Bien-Etre social que dirige l'honorable Dr J.-H.-A. Paquette. Par suite de l'augmentation régulière du nombre des comtés provinciaux qui tiennent à bénéficier des avantages que procurent à la population les Unités sanitaires, une amélioration considérable de la salubrité publique se manifeste dans toutes les régions. Soixante-deux comtés qui représentent une population globale d'environ un million sept cent mille âmes profitent des Unités sanitaires. Il ne faut pas oublier dans l'appréciation de ces chiffres que nos grandes villes tel Montréal, Verdun, Québec, Westmount, Outremont, Lachine, Sherbrooke, possèdent leur propre bureau de santé.

A L'HONNEUR DE NOS FERMIERES



EN 20 ANS, LE NOMBRE DES MÉTIERS À TISSER A TRIPLÉ

ÉCONOMISONS POUR L'AVENIR

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CHEMIE FRANCO AMERICAINE LTEL 1560 RUE ST DENIS MONTREAL 18

HOCKEY...

(suite de la page 8)

riode quand Rowntree toucha de la main le disque soulevé du sol par un de ses coéquipiers. Il venait de lancer vers les buts de Deschatelets dans la forteresse du Collège quand l'arbitre Lavoie sonna sa cloche, annonçant un hors-jeu et annulant le lancer de Rowntree. Une discussion s'en suivit et tous les porte-couleurs de l'Inspiration laissèrent la glace après de vives protestations. Quand l'arbitre Lavoie mit la rondelle au jeu, seuls les collégiens étaient en lice. Dion, Frigon et Fontaine montèrent donc avec la rondelle vers les buts vides de l'Inspiration sur un champ de bataille dégarni de ses combattants et Dion logea le disque en lieu sur pour compter par défaut le point final de cette joute honérique.

Samedi après-midi les officiers de la Ligue ont rejeté le protêt du club Inspiration et accordé la victoire aux Collégiens.

Alignements : INSPIRATION: BUTS : R. Bourgeois. **DEFENSES :** House, Rowntree, Aurèle Lalonde. **AVANTS :** J.-C. Cossette, J. Bourgeois et P.-A. André Cossette. **SUBSTITUTS :** Lacroix, Plouffe et R. Archambault.

COLLEGE D'AMOS : BUTS : Deschatelets. **DEFENSES :** Blais, Deschênes et Létourneau. **AVANTS :** Dion, Frigon et Fontaine. **SUBSTITUTS :** Lapointe, Archambault et Brien.

ARBITRES : P.-E. Lavoie et Henri Gosselin.

La Garage Central gagne la première joute de la finale contre le Collège d'Amos 6 à 2

Si l'on en juge par l'assistance record de la partie de dimanche soir le 24 février dernier, les organisateurs de notre ligue de hockey n'ont rien à envier aux succès remportés dans le passé par les promoteurs sportifs de l'époque. Cinq rangs de spectateurs se pressaient autour de la patinoire et la plus vive animation y a régné pendant toute la joute qui a mis aux prises les Collégiens d'Amos et les diables rouges du Garage Central. Cette joute était la première d'une série de deux parties dans trois qui décidera du championnat de notre ligue locale. Les Garagistes ont triomphé des Collégiens par le compte de 6 à 2 après soixante minutes de combat opiniâtre d'un côté comme de l'autre. M. Lucippe Hivon président de la Ligue et Me Henri Drouin M.A.L. ont mis la rondelle au jeu. Il semble que le grand fac-

teur du succès de nos Collégiens depuis les dernières joutes a été ce que l'on appelle en terme de hockey, leur "back checking", cette rapidité à revenir en arrière et à aller déjouer le joueur qui leur a enlevé la rondelle. Dans ce domaine, les Garagistes les ont déclassés dimanche soir et c'est ce qui leur a assuré la victoire.

Les quelque mille spectateurs de cette joute ont été lectrisés par la vitesse soutenue des deux équipes et leur jeu de passes rapides et serrées. La première période surtout qui s'est terminée par le compte de 1 à 0 pour le Garage Central est l'une des plus belles à laquelle nous ayons assisté depuis plusieurs années.

Détails de la joute

Les garagistes ont pris l'avantage de la joute dès le début et l'on gardé jusqu'à la fin de la troisième période. Ils avaient cinq points à leur crédit au commencement de la troisième période quand Lapointe, (comme d'habitude), compta le premier but du Collège sur une passe de Georges Archambault. Guillemette ajouta un autre point au compte de son club et Fontaine aidé de Frigon en fit autant pour le Collège. Neveu a joué une grande partie dans les buts du Garage Central et a largement contribué à la victoire de son club.

Alignements: COLLEGE D'AMOS : BUTS, Deschatelets. **DEFENSES,** Blais, Deschesne et Létourneau. **AVANTS,** Dion, Frigon et Fontaine. **SUBSTITUTS,** Archambault, Lapointe et Brien.

GARAGE CENTRAL : BUTS : Neveu. **DEFENSES :** J.-P. Lalonde, Mayer, Tapin et Paquette. **AVANTS :** Massie, L.-G. Cossette et Guillemette. **SUBSTITUTS :** Vézina, Bissonnette et Gosselin.

1ère période

1—Garage Central: J.-P. Lalonde, (Bissonnette) 2.05

2e période

2—Garage Central: L.-G. Cossette 1.00
3—Garage Central: L.-G. Cossette 14.55
4—Garage Central: Massie 18.10
5—Garage Central: L.-G. Cossette, (Massie) 19.15

3e période

6—Collège d'Amos: Lapointe, (Archambault) 5.45
7—Garage Central: Guillemette, (Massie) 9.05
8—Collège d'Amos: Fontaine, (Frigon) 15.05
ARBITRES : Henri Gosselin et Mike Bernatchez.

Allocations...

(suite de la page 3)

Rappelant que les salaires payés aux employés de toutes catégories dans l'industrie, le commerce ou toute autre entreprise, ne tiennent pas compte des charges de familles de l'employé, il a déclaré qu'en 1944, 84% des enfants du Canada étaient supportés seulement par 19% de la population adulte. Les allocations familiales répartissent plus équitablement la dépense représentée par l'entretien et l'éducation des enfants.

Pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat national est également mieux réparti, au bénéfice de toute la nation. C'est ce que l'on avait déjà constaté dans 33 pays qui possédaient une législation sociale.

A la fin de février, continua M. Claxton, 10,000,000 de chèques d'allocations familiales auront été distribués à 1,286,622 mères canadiennes pour 3,278,439 enfants, ce qui représente une moyenne mensuelle de \$14.21 par famille et \$6.01 par enfant.

La moyenne des enfants de moins de 16 ans est de 2.36% dans tout le Canada et de 2.86 pour le Québec seul, ce qui est loin de l'immense différence so disant constatée par les ennemis de cette mesure. Une seule famille reçoit des allocations pour 15 enfants de moins de 16 ans.

Organisation

M. Claxton a révélé ensuite que le personnel des allocations familiales atteignait 11,000 employés permanents. 1,300,000 chèques sont expédiés tous les mois tandis que le personnel reçoit mensuellement quelque 100,000 lettres et avis de changements.

Nos lois sociales

Bien qu'il soit encore impossible d'évaluer avec précision les avantages apportés à l'économie canadienne par la mise en vigueur récente de la loi, en notre déjà une forte augmentation de la fréquentation scolaire dans toutes les provinces.

Parlant de la santé nationale, M. Claxton a révélé que les progrès de la science et de la médecine avaient élevé la durée moyenne de la vie des citoyens du Canada de 45 ans en 1900 à 65 ans. Il parla également du projet fédéral proposé à la conférence fédérale-provinciale, d'aider les provinces à étendre leurs services de santé vers un plus grand nombre d'individus.

En 1900, la tuberculose faisait chaque année 200 victimes par 100,000 habitants. Le nombre en est maintenant tombé à 50.

La famille canadienne, poursuivie le conférencier, est encore protégée par plusieurs autres mesures de sécurité sociale : pensions de vieillesse, assurance-chômage et divers services de santé fédéraux, provinciaux ou municipaux. Il n'y a aucun conflit juridique entre les bureaux d'hygiène des divers gouvernements. Tous travaillent en parfaite harmonie et obtiennent d'excellents résultats. Il n'y a pas eu d'épidémie généralisées au Canada depuis 1918.

Brillant avenir

En terminant, le ministre déclara : "Nous avons augmenté notre capacité de production et notre habileté industrielle. Le peuple canadien augmenté ses épargnes de \$3 billions en 1939 à \$9 billions en 1945. La manière dont nous nous sommes conduits à l'endroit des autres nations commande leur considération et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance."

Recettes

(suite de la page 4)

ou des poires en conserves, égoutées; 2 blancs d'oeufs battus.

Mêler et tamiser les ingrédients secs. Mêler jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Ajouter la graisse fondue, non chaude, et les bananes. Bien mélanger. Incorporer les blancs d'oeufs battus en neige ferme. Faire cuire dans une poêle chaude légèrement graissée. Servir avec une sauce claire au citron, ou saupoudrer de cassonade. Donne 2 douzaines de crêpes de 4".

Crêpes au fromage cottage

3 oeufs; 1 tasse de fromage cottage; ¼ tasse de farine; ¼ c. à thé de sel; 2 c. à table de graisse fondue.

Battre les oeufs jusqu'à ce que légers. Ajouter le fromage cottage, la farine et le sel. Bien mélanger. Ajouter la graisse fondue. Faire cuire dans une poêle chaude légèrement graissée et servir pour dessert avec des confitures de la gelée, du miel ou du sirop. Ces crêpes constituent un dessert substantiel pour accompagner un repas léger.

Fait une douzaine de crêpes de 5".

Crêpes pour le lunch

1¼ tasse de farine ordinaire tamisée; ou 1¼ tasse plus 2½ c. à table de farine à pâtisserie tamisée; 4 c. à thé de poudre à pâte; 2 c. à table de sucre; 1 c. à thé de sel; 1 tasse de farine de blé d'inde; 2 oeufs, bien battus; 1-2-3 tasse de lait; 4 c. à table de graisse fondue.

Tamiser ensemble farine, poudre à pâte, sucre et sel. Ajouter la farine de blé d'inde et bien mélanger. Mélanger les oeufs au lait et ajouter aux ingrédients secs en brassant jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Ajouter la graisse fondue non chaude, et mélanger. Faire cuire dans une poêle chaude légèrement graissée et servir immédiatement avec des légumes cuits et une sauce piquante au fromage.

Fais 2 douzaines de crêpes de 4".

Lisez et faites lire

LA GAZETTE DU NORD

ÇA ET LA

HENDAYE, France, 1er (A.P.) — La frontière franco-espagnole a été fermée officiellement à minuit jeudi soir, par les autorités françaises, dans un geste de protestation contre le régime Franco.

PARIS, 28 (Reuter) — Un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a déclaré que la Grande-Bretagne avait refusé de renouveler l'accord financier franco-britannique qui vient d'explorer.

LONDRES, 28 (Reuter) — Les dépenses probables pour les trois services armés de la Grande-Bretagne au cours de l'année fiscale de 1946 s'élèveront à 1,192,575,000 livres (environ \$5,306,000,000), a-t-on révélé aujourd'hui.

LONDRES, 28. — Lord Balfour a déclaré à la Chambre des lords que la Grande-Bretagne faisait piètre figure dans la course pour la conquête de routes aériennes mondiales.



En Bonne Santé Et Plein d'Entrain

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie ont un long record d'efficacité comme régulateurs du foie, des reins et des intestins.

Elles rétablissent promptement l'hygiénique activité de ces organes — elles aiguissent l'appétit et contribuent à améliorer la digestion.

Chassez les poisons avec les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie; recouvrez votre entrain et votre bonheur.

35 cts la boîte.

PILULES du Dr CHASE pour les REINS et le FOIE

LE SUCCÈS PAR LA COOPERATION

ACTIF DES COOPÉRATIVES

En DÉCEMBRE 1938 En MARS 1945

Economisons pour l'avenir

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

PAINKILLER

PERRY DAVIS

Crampes - Entorses - Frissons.

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFRIZ DE: FAIBLESSE, COBRATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

Vie Economique

LA COLONISATION

La sécurité par l'éducation

Point n'est besoin de causer longuement avec la plupart de nos jeunes, citadins ou ruraux, pour constater qu'à l'instar des générations qui les ont précédés, ils se soucient passablement de leur avenir. C'est là, on en conviendra, un problème irrésolu auquel on s'est attaqué plus ou moins et de diverses façons selon le milieu propre d'un chacun. Les jeunes vraiment sérieux dont les parents ont réussi à se tailler une indépendance pécuniaire soit dans l'industrie, le commerce ou certaines professions, n'ont pas de peine, pour peu qu'ils en manifestent les aptitudes, à recueillir une succession qu'ils devront à leur tour conduire dans la voie du progrès. Les fils de nos cultivateurs les plus fortunés qui voient leur avenir dans la culture du sol n'éprouvent guère de peine à obtenir que leurs parents leur assurent avant même qu'ils aient atteint leur majorité, la possession d'un lopin de terre en pleine exploitation, bien pourvu de de bâtiment, même d'un cheptel et d'instruments aratoires convenables. Pour ceux-là le chemin est tout tracé, mais on ne peut pas dire que cette catégorie, favorisée peut-être par les circonstances, englobe la majorité des jeunes qui deviendront les citoyens de demain.

A la ville, la question revêt une complexité telle qu'on n'a pas encore réussi à lui trouver une issue qui satisfasse tous les intéressés. Aux temps anciens, alors que la vie était plus ou moins régie par une économie de métier, c'est-à-dire une économie dans laquelle l'ouvrier entraînait graduellement son fils à le remplacer, lui enseignait tous les secrets de la profession, le problème de l'établissement se posait rarement. Il est vrai qu'aujourd'hui on ne connaît point de surproduction. Les marchés internationaux étaient à peine connus et la production, pour minime qu'elle était, visait avant tout à combler les besoins réels sans tenter d'en créer de nouveaux. Aujourd'hui, tout cela est changé. Nous vivons plutôt dans une économie d'industrie, de marchés où la production précède la consommation. Souvent même de grandes entreprises naissent en créant, par une réclame savamment conduite, des besoins tout aussi nouveaux que factices, avec le résultat que l'on en vient à mettre sur le marché beaucoup trop de marchandises qui ne sont pas strictement nécessaires à la vie, alors qu'on réussit de moins en moins à rencontrer les besoins les plus essentiels des populations. Ce fut le cas notamment durant la crise qui sévit il n'y a pas si longtemps, alors qu'on pouvait acheter une foule d'objets, certes très utiles mais pas indispensables, pendant qu'une grande partie de nos concitoyens, secourus de l'Etat ne possédaient pas les moyens de se sustenter convenablement. Ces gigantesques entreprises, compagnies anonymes pour la plupart et sans cesse à la recherche du profit, ont presque toujours considéré l'ouvrier comme un moyen entre bien d'autres d'atteindre leurs fins. De ce fait le salarié a perdu son indépendance et a vu compromise du même coup

L'éducation par la coopération

Une saine doctrine en coopération agricole veut que ce soit en demeurant sur le plan des activités professionnelles que les sociétés coopératives multiplieront les nombreux services qu'elles sont appelées à rendre à leurs membres. Inciter les cultivateurs à perfectionner leurs méthodes de production, à mieux classer les denrées de ferme ou encore à conserver dans des conditions idéales un produit aussi périssable et facilement contaminable que le lait est entièrement de leur ressort.

Usant de ses prérogatives, la Société coopérative agricole de St-Eusèbe de Témiscouata vient d'organiser un concours dont l'objet est de primer le lait qui sera apporté à la fromagerie qu'elle exploite en raison de son degré de propreté. Celui-ci sera établi en ayant recours à l'épreuve à sédimentation.

A sa dernière réunion, le Conseil d'administration a voté une somme de \$50 à être distribuée en prix aux fournisseurs qui, durant l'année, auront conservé le plus haut nombre de points, lequel sera déterminé par la lecture des épreuves mensuelles du lait faite par l'inspecteur régional des usines laitières.

C'est la première fois qu'une initiative de ce genre est signalée aux autorités du ministère de l'Agriculture. Tout en récompensant le producteur soucieux d'améliorer son produit, cette fromagerie recourt à un excellent moyen de mettre sur le marché un fromage de choix que l'on ne peut obtenir que par la transformation d'un lait bien conservé et d'une grande propreté. Nous croyons que la sagesse administrative des officiers de cette société coopérative agricole mérite d'être signalée. C'est d'ailleurs la première fromagerie qui donne suite à la campagne entreprise par le ministère provincial de l'Agriculture en vue d'éliminer les matières étrangères incorporées au fromage.

la sécurité qu'il lui fallait pour pouvoir à l'établissement des siens dans un quelconque métier. Les lois du travail sont ainsi faites au surplus qu'elles empêchent même le meilleur ouvrier d'entraîner ses fils à l'usine, de leur faire acquérir des connaissances susceptibles de leur fournir un gagne-pain. A part les jeunes pourvus des moyens de faire un stage plus ou moins prolongé dans les écoles d'arts et métiers, la plupart doivent se tirer d'affaire comme ils le peuvent. Il en résulte que bon nombre d'entre eux sont incapables de mettre en valeur la plénitude de leurs talents et deviennent, par la force des circonstances, des bons-à-tout-faire des journaliers constamment à la merci des événements. C'est là, croyons-nous, une très grande lacune à laquelle les pouvoirs publics semblent devenir de plus en plus soucieux de remédier par l'augmentation graduelle du nombre d'écoles d'apprentissage. Il faut souhaiter que cette initiative s'intensifie, car de sa réussite dépendra une amélioration sensible de la situation des ouvriers citadins et réglera pour plusieurs la question épineuse de leur avenir.

(suite à la page 2)

Progrès de la coopérative de St-Anaclet

La Société Coopérative Agricole de St-Anaclet, comté de Rivière-du-Loup, vient de tenir son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Arthur Rioux. Un groupe imposant de cultivateurs assistaient à la réunion. Le président donna lecture du bilan des opérations de l'année 1945. Ce rapport, préparé par M. J.-P. Saulnier, agronome et inspecteur de coopératives, signale que le nombre de sociétaires est passé de 75 à 85 au cours de l'année écoulée. La quantité de beurre fabriqué fut de 102,522 livres, soit une augmentation de 8,633 livres sur 1944. Le chiffre d'affaires s'est élevé à \$58,789.45, représentant un accroissement de 20% sur celui de l'année précédente.

Le nouveau bureau de direction de la coopérative se compose comme suit: Président, Arthur Rioux; vice-président, Mellie Roy, directeurs: Edmond Bouillon, Mathias Heppel et Joseph Paquet; secrétaire-gérant: Raoul Rioux.

La Société sera représentée à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée par son président et son secrétaire-gérant.

Un bel esprit de collaboration s'est manifesté chez les membres lors de l'assemblée générale et l'avenir de cette coopérative agricole semble brillant.

Le moment est venu de songer au jardin potager

N'attendons pas que le moment des semis soit arrivé pour penser au jardin potager. Il n'est pas trop tôt pour se préparer maintenant, dit M. W.R. Ferguson, de la Division de l'horticulture de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Deux détails, la grandeur du jardin et le genre de légumes que l'on désire cultiver, aideront à décider l'étendue de terrain à ensemer des différents légumes, et l'on pourra se guider sur le rendement que ces légumes ont donné les années précédentes pour acheter les engrais. Il faut que ces engrais soient incorporés au sol avant la plantation, et l'on devrait en faire une provision de bonne heure.

Au printemps, quand on ameublait le sol, l'engrais chimique commercial, tel que le 4-8-10 ou le 4-12-6, devrait être à raison de deux ou trois livres par cent pieds carrés, ou 800 à 1,220 livres à l'acre. Si le sol n'a pas reçu de fumier en automne, la quantité d'engrais peut être portée à quatre livres par cent pieds carrés, ou 1,600 livres par acre.

En ce qui concerne les tomates, les choux hâtifs et d'autres plantes, qui doivent être semées longtemps avant qu'il soit possible de les planter en plein air, beau-

coup de jardiniers préfèrent produire les plants eux-mêmes. Il en est d'autres qui achètent leurs jeunes plants ou qui les prennent dans leur serre ou chez les maraîchers. La graine est semée ordinairement tard en mars ou au commencement d'avril, dans des pots, ou en bâches, que l'on met près d'une fenêtre, à la vive lumière du soleil. S'il en faut plus, une couche chaude est nécessaire. Quelques-unes de variétés hâtives pour semis en pots ou en couches sont les suivantes: Tomates (Abel, Earliana, John Bear, ou Bonny Best; choux (Golden Acre ou Copenhagen Market); choux-fleurs (Snowball).

Il est d'autres légumes que l'on peut aussi semer en couches chaudes pour obtenir une récolte plus hâtive, comme les piments, les melons, les concombres, les oignons, et la laitue. Les semis successifs donneront plus d'une récolte pour la plupart des légumes. On trouvera des renseignements plus détaillés dans les publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, à savoir: "Le jardin potager", "Légumes pour les jardins des Prairies", "Couches chaudes et couches froides", "La culture de la tomate", "La culture de la pomme de terre".



Premier PARTANT

● Dès juin 1936, nous avons mis au service du public un système de Prêts Populaires, basés sur la réputation de l'emprunteur et la régularité de ses gains ou autres revenus — la première banque canadienne à offrir un service de ce genre. Durant cette période, nous avons consenti plus d'un demi-million de prêts qui ont servi à diverses fins telles que:

Taxes Paiements sur maisons et hypothèques
Traitements médicaux et dentaires Cours d'études
Améliorations à l'habitation Dépenses imprévues et autres

Remboursement par dépôts mensuels

Une police d'assurance-vie détenue par la Banque et dont les primes sont acquittées par elle couvre tous les prêts en règle.

Toute demande de Prêt Populaire peut être adressée à n'importe quelle succursale de

6007

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Succursale d'Amos: J.-R. PILON, gérant

Revue des Livres

CONTES

par Charles Perrault

Que d'heures inoubliables les enfants vivront en lisant ces chefs-d'œuvre, présentés dans une formule toute moderne par Les Editions Variétés!

On trouve dans cet ouvrage les histoires merveilleuses de **Barbe bleue**, **Le Petit Chaperon Rouge**, **La Belle au Bois Dormant**, **Le Chat Botté**, **Le Petit Poucet** et beaucoup d'autres aussi célébrées qui toujours enchanteront la jeunesse. Les bons génies et les belles princesses y apparaissent comme par magie.

Des scènes tirées de chacun des contes sont ici illustrées de façon charmante. La couverture en quatre couleurs, offre le plus plaisant des spectacles. Tout dans cet ouvrage a été conçu pour plaire à la jeunesse. Les adultes eux-mêmes seront heureux d'offrir ce petit bijou d'ouvrage tandis que les enfants goûteront un bonheur sans mélange à parcourir ces histoires délicieuses.

La présentation attrayante de ce livre de lecture illustré et l'art incomparable du conteur Perrault assurent à cette nouveauté un succès qui, une fois de plus, classeront ces Contes comme les plus fameux.

Un livre illustré de 196 pages publiés par Les Editions Variétés. Prix: \$0.75, par la poste, \$0.85. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

LA MAIN MYSTÉRIEUSE

par Gaston Leroux

Voici la première partie de **Rouletabille chez le tsar**, roman policier par Gaston Leroux, que présentent les Editions Variétés.

Rouletabille, reporter français de réputation mondiale, a été appelé par le tsar pour éclaircir une très étrange affaire. Le général Trébasoff, exécuteur des hautes œuvres du gouvernement tsariste à Moscou, a été victime de trois attentats à la suite d'un arrêt de mort que lui ont signifié les nihilistes.

Lorsque Rouletabille arrive à la maison de campagne du général, l'endroit est gardé comme une forteresse par les agents de police. Le reporter ordonne le départ de toute cette troupe à laquelle il n'a guère confiance. Avec Matrena Matacha, la seconde épouse du général, qui veille ce dernier comme une chienne de garde, le jeune Français va-t-il découvrir la clef du mystère?

Une nuit, pendant que Rouletabille et Matrena Matacha sont aux aguets dans la chambre du général, quelqu'un ouvre par des moyens de cambrioleur, une porte verrouillée de l'intérieur. Une main s'allonge jusqu'au verre de potion soporifique, destinée au vieux militaire qui dort, et y verse le contenu d'une fiole, un poison sans doute...

Rouletabille parviendra-t-il à trouver quelle main criminelle a encore tenté d'assassiner le général?

Le mystérieux de la trame raconté dans le style de Gaston Leroux égale plus qu'il n'effraie. Ceux qui aiment les intrigues démentées par le génie souriant de Rouletabille liront avec plaisir ce nouvel ouvrage de la collection "Le point d'interrogation." Parmi les livres de Gas-

ton Leroux parus dans cette série mentionnons: **Le drame du Glandier**, **Le secret de Mlle Stangerson**, **Le fantôme vivant**, **La presqu'île mystérieuse** et **Rouletabille chez Krupp**.

Un livre de 192 pages publié dans la collection "Le point d'interrogation" par Les Editions Variétés. Prix: \$0.50, par la poste, \$0.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

CESAR BIROTHEAU

par Honoré de Balzac

Cette saison, Les Editions Variétés présentent dans leur riche collection "Les romans illustres" deux chefs-d'œuvre d'Honoré de Balzac: **Eugénie Grandet** et **César Birotteau**. Ces deux romans récemment parus, ont été publiés simultanément avec **La princesse de Clèves** par Madame de La Fayette.

César Birotteau est une autre célèbre figure de la grande armée du roman **La comédie humaine** créée par Balzac. Le parfumeur Birotteau, inventeur de la double pâte des sultanes et de l'eau carminative et patron de l'établissement **La Reine des roses** veut se lancer dans la spéculation. Madame Birotteau, femme de grand jugement, crie casse-cou. César grisé par quelques succès n'entend rien; il se croit appelé aux plus hautes fonctions.

Était-il orgueilleux? Que oui! Mais son cœur sincèrement bon ne prévoyait pas l'existence d'êtres fourbes et malhonnêtes. L'ange de la probité commerciale, le martyr de la probité commerciale perdra rapidement le fruit de son labeur de vingt ans. Une silhouette ironique qui passe, par la magie du récit, au modèle le plus concret du bon petit commerçant qui a réalisé sa fortune dans son négoce et qui pense réussir mieux ailleurs. L'histoire de la grandeur et de la décadence de Birotteau est un des piliers de ce monde balzacien étrange et mystérieux qui hante tous ceux qui y pénètrent.

Un volume de 416 pages publié dans la collection "Les romans illustres" par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

AUX SOURCES DE NOTRE HISTOIRE

par Léon GERIN, D.L., D.Sc.S.,

Les œuvres publiées jusqu'ici dans le but de faire connaître les grandes figures de notre Histoire ne manquent certes pas d'intérêt. Toutes cependant n'ont pas la même valeur, et pour cause. A côté d'ouvrages laissant plus ou moins à désirer parce que dénaturant les faits ou leur donnant une fausse interprétation, il y en a heureusement beaucoup d'autres qui resteront à jamais les fidèles échos de la vérité historique. C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut classer "AUX SOURCES DE NOTRE HISTOIRE" de Léon Gerin, D. L., D. Sc.S., qui vient de paraître aux Editions FIDES.

M. Gerin n'en est pas d'ailleurs à sa première étude historique et on se souvient encore du succès qu'ont déjà connu ses autres œuvres, il y a quelques années. Aujourd'hui, M. Gerin

nous revient avec une étude sur les conditions économiques et sociales de la Colonisation en Nouvelle-France.

Après un vivant tableau des efforts tentés tour à tour par le Portugal l'Espagne et la Hollande pour l'extension de leur territoire, l'auteur nous parle de la France, le pays des "hardis marins", qui voulut à son tour se lancer dans des expéditions transatlantiques, encouragée qu'elle était par François 1er. M. Gerin nous présente ensuite les immortels artisans de la colonisation en Nouvelle-France. Tout d'abord Jacques Cartier "qui va se montrer un vrai fils de la Bretagne et contribuer à la solution du problème (de la colonisation) par ses qualités distinctives de marin breton". A l'incompétence de Roberval, l'auteur oppose l'intrépidité de Poutrincourt et nous décrit le travail gigantesque de Samuel de Champlain qui eut à faire face à l'égoïsme des Marchands. Après l'étude des causes de la capitulation de Québec en 1629, suit un lumineux chapitre sur le travail de Richelieu, et plus loin un magnifique aperçu de l'œuvre de Louis XV. L'auteur nous montre aussi la colonie sous la tutelle des "nouveaux maîtres" après la cession du Canada à l'Angleterre.

Il n'est pas permis d'ignorer cette œuvre que M. Edouard Montpetit a voulu qualifier dans sa lettre-préface de "précieuse, inspiratrice et unique chez nous". C'est un volume désormais indispensable à tous ceux qui étudient l'histoire et veulent la connaître sous son vrai jour.

Volume de 277 pages, en vente dans toutes les librairies et aux Editions FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de \$1.60 (par la poste: \$1.70).

FORESTIERS ET VOYAGEURS

par Joseph-Charles TACHE

Dans la collection du Nénuphar où doivent figurer les meilleurs auteurs canadiens, les Editions FIDES ajoutent **FORESTIERS ET VOYAGEURS** de J.-C. Taché, un ouvrage digne de faire suite à Menaud, maître-draveur, de M. l'abbé F.-X. Savard, et aux Poésies de Nelligan.

Taché bien que jouissant d'une renommée moins éclatante que celle de Gerin-Lajoie, de Aubert de Gaspé ou de Crémazie, a cependant contribué pour une large part à l'édification d'une littérature nationale, et à ce titre il mérite de voir revivre ses œuvres. Et parmi tous ces ouvrages, **FORESTIERS ET VOYAGEURS** est sans conteste celui qui révèle le plus chez l'auteur un "observateur réaliste et un écrivain de mérite". "Taché", écrit M. Luc Lacoursière dans la préface de "FORESTIERS ET VOYAGEURS", a voulu décrire les moeurs, la vie et les principaux "passages" de l'homme des bois... Moins romancé que "Les Anciens Canadiens" et que "Jean Rivard", et bien qu'un peu fruste, ce livre doit conserver sa place auprès d'eux. Il leur est pour ainsi dire complémentaire, puisque, à la reconstitution de la vie du seigneur et du colon d'autrefois, il ajoute celle de l'homme des bois. Il est avec eux indispensable à l'intelligence d'une vie ancienne dont le souvenir peut encore nous instruire."

Après avoir retracé quelques scènes de la grande et belle nature du Canada, avec les moeurs de la forêt, l'auteur relève une foule d'aventures advenues à des types de son époque et les attribue toutes au Père Michel,

un héros de circonstance. **FORESTIERS ET VOYAGEURS** n'est peut-être pas un document historique, mais illustre avec beaucoup d'intérêt et d'humour l'emprise extraordinaire exercée jadis par la forêt sur nos ancêtres. La vie y était dure sans doute, mais l'imprévu, la grandeur sauvage ou imposante du paysage, les incidents tragiques ou comiques expliquent cette passion pour une vie toute d'aventure, qui a fasciné tant des nôtres autrefois.

Ce volume restera une belle contribution à notre littérature historique et nationale.

Volume de 230 pages, en vente dans toutes les librairies, et chez FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de \$1.25 (par la poste: \$1.35).

MISS TERIA

Parmi les écrivains qui se sont consacrés au genre de plus en plus populaire du roman d'aventures policières, Marcel Alain est sans contredit l'un des plus célèbres. Son nom est à jamais attaché aux énormes succès qu'ont obtenu les séries considérables de romans d'aventures, d'amour et de mystère qu'il a publiés sous les titres généraux de: **Miss Téria**, **Fantomas**, **Fatala**, **Tigris**, etc. Les Editions Marquis viennent d'obtenir du fameux écrivain français l'autorisation de réimprimer ces magnifiques séries dont la première commence à être mise en vente: celle des 12 romans complets de Miss Téria.

Tout lecteur qui, comme le dit la publicité, a l'âge de raison, qui n'est ni poltron ni nerveux, qui a du cœur, et qui sait encore rêver d'amour, que les aventures policières et mystérieuses passionnent, voudra lire et avoir dans sa bibliothèque cette œuvre extraordinaire en 12 volumes. La série dont le premier volume vient de paraître sous le titre de **Miss Téria**, sera publiée à raison de 2 volumes par mois qui paraîtront régulièrement, le 1er et le 15.

Vous trouverez dans ces 12 livres des audaces qui font frémir, des vérités qui font peur et des scènes troublantes, dramatiques, prises sur le vif, propres à effrayer les timorés.

La série est dès maintenant en vente partout, chez les librairies et chez les dépositaires de journaux et de magazines, au prix modique de 50 cents le volume.

SABINE

par Jacques de LACRETELLE de l'Académie Française

Sous le titre de **Sabine** Les Editions Variétés présentent le premier d'une série de quatre romans intitulés "Les Hauts Ponts".

"Les Hauts Ponts" relatent l'histoire d'un domaine à travers trois générations. Ce récit, le chef-d'œuvre de Jacques de Lacretelle, a tant d'ampleur qu'on peut le comparer à une fresque. En effet ce grand domaine avec sa belle habitation qu'on appelait volontiers château, ses vastes jardins et, tout autour, ses bois et ses pâturages, quoi de plus propre à la description?

Mais, à vrai dire, l'œuvre de Jacques de Lacretelle est moins une fresque qu'une symphonie. Une symphonie composée de deux thèmes: celui de l'amour et celui de l'attachement à une propriété. Ces deux thèmes résonnent à travers les quatre livres. Tantôt c'est l'âpre désir de posséder et de s'accrocher à un domaine, qui anime la symphonie. Tantôt s'élève la voix de l'instinct, vibrante et douloureuse comme la clameur des violons et cet élan impétueux,

en peu de temps, bouscule le rythme de toute une vie.

Faut-il, pour illustrer la valeur exceptionnelle de ce grand roman montrer d'un trait quelques personnages? Alexandre Darenbert, propriétaire des "Hauts Ponts", issu de la grande bourgeoisie, soucieux de tenir son rang, mais falot, mesquin et talonné par des questions d'argent. Sabine, sa femme, malade, romanesque, parfois même imprudente dans ses coquetteries.

Sabine, minée par une maladie de poitrine, va se soigner sur la Côte d'Azur. Elle y habite une modeste pension de famille où elle rencontre un jeune homme dont l'élégance et les allures de grand seigneur l'éblouissent. Celui-ci feint à son égard une tendresse qui n'a pour objet que de lui soutirer quelque argent.

La malade s'aperçoit bientôt qu'elle a été victime d'un escroc et découragée se laisse doucement glisser à la mort. Sa fille Lise qui, malgré sa jeunesse, s'est révélée femme de tête, prévient en hâte son père que les soucis d'argent accablent.

Ruiné par un notaire malhonnête, Monsieur Darenbert devra vendre "Les Hauts Ponts". Le père et la fille se retireront dans un village des environs où ils vivent avec autant de dignité que de parcimonie.

Ces personnages, d'autres encore et les grands thèmes de ce roman donneront aux nombreux amis canadiens de Jacques de Lacretelle l'occasion d'apprécier dans ce premier livre de la série "Les Hauts Ponts" la haute valeur de l'œuvre maîtresse de Jacques de Lacretelle.

Un ouvrage de 228 pages, premier roman de la série "Les Hauts Ponts" publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Le répertoire opératique de Pierrette Alarie

Mlle Pierrette Alarie sera la première Canadienne-française à chanter des premiers rôles au Metropolitan Opera de New-York. La charmante artiste montréalaise recevait le 25 juillet 1945 un télégramme confirmant son engagement pour une période de trois ans. Elle a déjà commencé à préparer les rôles qu'on lui confiera, soit "Lakmé" et la Poupée dans "Les Contes d'Hofmann", pour le répertoire français; "Lucie de Lammermoor", Gilda dans "Rigoletto", Rosine dans le "Barbier de Séville", le page Oscar dans "Le Bal Masqué", pour le répertoire italien; la Reine de la Nuit dans "La Flûte Enchantée", la 1ère fille-fleur dans "Parsifal", pour le répertoire allemand; la Reine de Shemaken (en anglais) dans "Le Coq d'Or".

La blonde et jolie chanteuse coloratura, au cours des trois années qui suivront, ne pourra chanter hors du Metropolitan qu'avec l'autorisation de la maison.

Les mélomanes locaux auront le plaisir d'entendre leur compatriote le jeudi 14 mars, à l'Auditorium du Plateau.

Mlle Alarie débuta à la scène, dans "L'Auberge du Cheval Blanc", aux Variétés Lyriques. Au printemps de 1943, elle chanta dans "La Flûte Enchantée", sous la direction de sir Thomas Beecham, alors que cet opéra de Mozart était présentée par la Société des Festivals de Montréal.

Elections chez les Enfants de Marie d'Amos

A leur dernière assemblée les Enfants de Marie d'Amos ont choisi comme suit les membres de leur conseil de direction: Présidente, Mlle France Cossette; vice-présidente, Mlle Claire Simard, secrétaire-trésorière,

Mlle Claudette Sicard; conseillères: pour la ville, Mlle Thérèse Rivard, pour la partie est de la paroisse, Mlle Gabrielle Massicotte, pour la partie ouest, Mlle Rita Fraser.

Brillant succès du Festival Sportif traditionnel

Le festival sportif traditionnel a eu lieu cette année en notre ville dimanche dernier le 24 février. Les promoteurs en étaient MM. Lucippe Hivon, Ls-Georges Cossette et Jean-Jacques Martel, représentant les Chevaliers de Colomb et les membres de notre Association Sportive. C'est sous les auspices de ces deux organismes de notre vie sociale que se sont déroulées les diverses épreuves auxquelles ont pris part au delà de cinquante concurrents des deux sexes.

Comme par les années passées le plus brillant succès a couronné cette journée sportive, commencée sur la 1ère avenue et terminée dans la soirée à la patinoire d'Amos où le club du Garage Central a défait l'équipe du Collège d'Amos par le compte de 6 à 2, pour la première joute de la série finale de deux parties dans trois, terminant notre saison de hockey, de la Ligue de la Cité d'Amos.

Voici la liste des gagnants des différentes épreuves avec les noms des donateurs de prix remis aux vainqueurs:

2.00 h. Courses de skis pour Dames et Demoiselles:		Temps	
Noms des gagnants:	Prix donné par:	du	parcours
1er (\$10.00) Denise Hivon,	Chevaliers de Colomb.		12.36
2e (\$ 5.00) Renée Duchemin,	Me L.-A. Ladouceur.		12.52
3e Jeannine Roy,	Gérard Martel.		13.14
4e Claire Langevin	T.-A. Lalonde & Fils.		13.15
5e Madeleine Perron,	J.-O. Montpetit.		14.10
6e Pauline Gagné,	Henri Drouin.		14.12
7e (\$ 2.50) G. Duchemin,	Omer Léveillé.		14.15
8e (\$ 2.50) Marie-P. Martel,	Omer Léveillé.		15.00
2.30 h. Courses de skis pour Messieurs:			
1er (\$10.00) R. Archambault,	Ligue de Hockey.		9.55
2e (\$ 5.00) François Martel,	C.-M. Deschênes.		10.05
3e Gérard Charette,	Rosario Roux.		11.00
4e Marcel Turcotte,	J.-E. Montambault.		12.10
3.00 h. Courses de Chiens, (2 chiens):			
1er (\$ 5.00) Armand Gravel,	Philippe Harvey.		3.10
2e (\$ 5.00) Gérard Slight,	Philippe Harvey.		3.20
3e (\$ 2.00) A. Perrier,	Roger Veillette.		4.08
4e (\$ 1.00) W. Bordeleau,	Ligue de Hockey.		4.25

Entretiens, courses à pieds dans la grand rue:

GARÇONS			
10 ans	G. Turcotte,	P.-X. Cossette & Fils.	
12 ans	C. Turcotte,	David Gourd & Fils.	
13 ans	C. Turcotte,	Dr André Bigué.	
14 ans	C. Turcotte,	Aurèle Lalonde.	
15 ans (\$ 1.00)	J.-P. Ouellette,	Lucien Colletterie.	

FILLES

10 ans	G. Fillatrault,	G.-A. Brunet.	
10 ans	G. St-Germain	François Caouette.	
12 ans	J. St-Germain,	David Gourd & Fils.	
13 ans (\$ 2.00)	L. Massie,	Antoine Lafontaine.	
14 ans	F. Slight,	Bruno Veillette.	
14 ans	Rita Brien,	O. Lebel.	

3.30 h. Courses en patins à la patinoire:

GARÇONS			
12 ans (\$ 2.00)	Léo Vézeau,	J.-A. Matte.	
13 ans	J.-P. Archambault,	Edmond Carrière.	
14 ans	B. Lemay,	Antonio Bourgeois.	
Tous les âges	R. Archambault,	Pharmacie Dumont.	

En patins de reculons:

12 ans	J.-C. Fortin,	Boulangerie Gingras.	
Tous les âges	Gérard Slight,	l'Abitibienne.	

FILLES

14 ans	R. Duchemin,	Paul Périgny.	
Tous les âges	G. Duchemin,	C.-A. Drouin.	
En patins de reculons:			
12 ans	D. Ferron,	Bijouterie du Nord.	
Tous les âges	M. Perron,	Yvanhoé Frigon Jr.	

Courses en skis sur la glace:

1er	Marcel Parent.	Boulangerie Gingras.	
2e	Geo. Beaudoin,	Joseph Brothers.	

Courses en Bicycles sur la glace:

1er	M. Plamondon,	Gar. Central d'Amos.	
2e	Serge Picard,	Ligue de Hockey.	
3e	Vianney Picard,	Chevaliers de Colomb.	

Courses à pieds sur la glace:

GARÇONS			
10 ans	C. Duchaine,	Café Radio.	
12 ans	R. Mercure,	Dr André Bigué.	
13 ans	P.-A. Lemay,	Dr André Bigué.	
14 ans	P.-A. Lemay,	Claude Bigué.	

FILLES

12 ans	S. Deschênes,	J.-P. Houde.	
13 ans	G. Ayotte,	J.-B. Boutin.	
14 ans	G. Ayotte,	Paul Gendron.	

HOCKEY: 8.30 h., Collège vs Garage Central. Résultat, 6 à 2 en faveur du Garage, plus de détails vous seront donnés dans une autre colonne. Un prix de \$5.00 a été remis au gérant de chacun des clubs aux prises par M. Lucippe Hivon, Gérant de la City Gas, et Président de la Ligue de Hockey d'Amos.

Merci aux donateurs ainsi qu'à ceux qui ont pris part aux différents concours.

HOCKEY

Le Collège d'Amos élimine le club Inspiration dans la semie-finale

Joute Mouvementée Protêt du Club Inspiration

Au delà de huit cents spectateurs se sont portés jeudi soir le 21 février à la patinoire d'Amos assister à la victoire des Collégiens d'Amos sur les portecouleurs du club Inspiration, champions de la saison de hockey 1944-45, par le compte de 5 à 3.

Cette deuxième victoire consécutive de nos Collégiens leur a décerné la deuxième position de la ligue et le droit d'entreprendre la série finale de deux parties dans trois, avec l'équipe du Garage Central d'Amos Limitée qui détient la tête de la ligue.

Une forte discussion survenue dans la troisième période après 13 minutes de jeu a eu ses répercussions samedi le 23 auprès des officiers de la Ligue à qui les membres du club Inspiration ont fait tenir un protêt de cette joute. Le protêt a été rejeté et la victoire de la rencontre a été accordée aux Collégiens.

Première période

Dans la première période, après 12 minutes de jeu. L'apogée du Collège a répété son exploit des trois parties précédentes et compté le premier point de son club, sur une passe parfaite de Georges Archambault. Une minute et 15 secondes plus tard, Paul André Cossette recevait la rondelle de son frère Jean-Claude et égalisait les chances au profit du club Inspiration.

Deuxième période

Le Collège prit les devants dans la seconde période alors que Brien déjoua Roland Bourgeois, aidé de Georges Archambault après 16 minutes et 28 secondes de jeu. Dion augmenta cet avantage en y allant aussi d'un autre but sur une passe de Frigon une minute avant la fin de la période.

Troisième période

Cette légère avance de deux points eut le don de stimuler l'ardeur de l'équipe adverse qui réduisit à néant pareil avantage en comptant deux buts successifs. Aurèle Lalonde joueur de défense compta au bout de trois minutes et Jacques Bourgeois allier de l'Inspiration égalisa le compte sept minutes plus tard. Le jeu se déroulait à une vive allure et les gardiens de buts des deux équipes étaient libéralement bombardés quand Fontaine, du Collège d'Amos traversa la défense de ses adversaires avec Dion et Frigon et hérita de ces deux derniers d'une passe qui lui permit de compter le quatrième point de son club.

Discussion qui amène un protêt Il restait encore sept minutes de jeu avant la fin de cette période (suite à la page 5)

Casier postal 69 Tél. Rés. 159 Bureau: 225

Gustave Duquay

NOTAIRE

Edifice Théâtre Royal — Amos

Agence d'immubles enregistrée, courtiers en immubles

Achat, Vente, Echange de Propriétés, Commerces et Fermes de tout genre.

Edifice A.-A. DROUIN
Amos
Casier Postal 515,
Tél. 275, Amos, P.Q.

Quatre bureaux de la Commission des Prix resteront ouverts

Dans notre dernière édition nous annonçons la fermeture du bureau d'Amos de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Cette nouvelle a pu surprendre plusieurs de nos lecteurs étonnés de voir d'autres villes garder cet organisme d'équilibre commercial qui a joué un rôle si important sur notre marché économique au cours des dernières années.

Au cours d'une entrevue qu'il nous a accordée, M. J.-O. Fournier gérant de notre bureau d'Amos nous a appris que plusieurs villes aussi importantes que la nôtre seront traitées de la même façon. En effet, des 16 villes dotées d'un Bureau de la Commission des Prix et relevant du district de Montréal, quatre d'entre elles seulement les verront continuer leurs opérations. On mentionne, sans toutefois garantir cette assertion les noms de centres comme Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, et Rouyn. Il va de soi que le bureau de Montréal ne subira d'altération que dans son personnel.

Quelques-uns des employés du bureau d'Amos garderont leur emploi mais relèveront de Rouyn. Par contre certains d'entre eux se chercheront une autre sphère d'activité.

Décès de Madame Samuel Fauchon

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs le décès de Madame Fauchon, (née Olive Leblond) d'Amos, survenu à sa résidence du Rang 4 de Dalquier dans la nuit de dimanche à lundi dernier le 25 février à l'âge de 68 ans après plusieurs mois de maladie.

Lui survivent, en outre de son mari: quatre fils, Lionel, Héloïse et Elzéar d'Amos, ainsi que Léopold, de St-Félix de Dalquier; cinq filles: Hénédine d'Amos, Bibiane et Hélène, institutrices à Val d'Or, Madame Raymond Périgny, (Marie-Claire) et Madame Armand Gingras, (Marie-Marthe) toutes deux d'Amos.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale d'Amos jeudi matin le 28 février à 9 heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

A M. Fauchon et aux membres de sa famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

L'hon. Juge Allard siège au Palais

Après une absence de plus de trois mois dont plusieurs semaines passées à l'Hôtel Dieu de Montréal, l'honorable Juge Félix Allard a repris contact avec les justiciables de notre district et a présidé mardi dernier le terme de la Cour du Magistrat au Palais de Justice d'Amos.

Notre distingué concitoyen semble complètement rétabli; aussi les membres du Barreau présents à l'ouverture du terme lui en ont-ils exprimé leur joie en lui offrant leurs voeux de santé et longue vie au service de la Justice, dans l'exercice de ses fonctions.

Importante vente d'immeuble

M. P.-X. Cossette, rentier d'Amos s'est porté acquéreur de l'immeuble de M. A. Massicotte de Malartic, situé sur la 1ère Avenue d'Amos, entre le magasin de Madame Joseph Trudel et le garage Boisvert & Lemire. Cet immeuble comprend six logis tous occupés et occupe en outre un endroit stratégique sur notre grande artère commerciale.

A l'heure où nous allons sous presse, les parties à cette importante transaction immobilière sont à en signer le contrat de vente.

M. Fridolin Simard

Les nombreux amis de M. Fridolin Simard, industriel, de notre ville apprendront avec plaisir son retour parmi nous après un stage de plusieurs jours à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

Complètement rétabli notre concitoyen a repris le cours de ses occupations.

Encouragez nos annonceurs

A VENDRE

Engin à vapeur de vingt (20) forces en excellent état. CONDITIONS INTERESSANTES.

S'adresser:

M. DONAT RIVARD,
301, 1ère Avenue Est,
Amos, Tél. 248

L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE

Profitez de vos loisirs et apprenez l'anglais tel qu'on le parle

SUIVEZ LES COURS ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE

selon une méthode de réputation internationale

Pour plus amples renseignements veuillez vous adresser à

M. R. RENAUD, B.A., B.Ph.,
de l'Université d'Ottawa

Casier postal 173, AMOS, Tél. No 10

A VOTRE SERVICE

Achat & vente d'obligations

FEDERALES — PROVINCIALES — MUNICIPALES
UTILITES PUBLIQUES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

St-Onge & Fournier Inc.

J.-C. Alex St-Onge
Président

J.-Albert Fournier
Directeur général